

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
22 juin 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 25

OBJET :

**19.A. COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
FLANDRE LYS.  
RAPPORT SUR  
L'ÉVALUATION DES  
CHARGES  
TRANSFÉRÉES POUR  
LES COMPÉTENCES  
GEMAPI ET  
ASSAINISSEMENT  
POUR LA GESTION DES  
EAUX USÉES. AVIS DU  
CONSEIL MUNICIPAL.**

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le 13/07/2018

ID : 059-215904004-20180628-09072018D19A\_LN-DE

L'an deux mil-dix-huit, le vingt-huit JUIN à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** Mme BORDEAU-MURA Charlotte – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – Mme DI PENTA Anna – M. LAPIERRE Julien **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – M. BAUDRY José – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – M. LEMETTRE Jean-Louis.

**ABSENTS :** Mme CARON Sophie – Mme BOUVET Margaret – M. LORIDAN Bernard – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique que la Commission d'Évaluation de Transferts de Charges s'est réunie le 7 juin dernier et avait pour objectif l'évaluation des transferts des compétences GEMAPI et assainissement pour la gestion des eaux usées à la CCFL.

Les membres de la commission, à l'unanimité, ont retenu l'évaluation, la prise en compte des montants suivants pour la commune :

- Transfert compétence assainissement : 203 584,95 €
- GEMAPI : 0 €

Les montants, ainsi évalués, pourront être déduits des attributions de compensation des communes concernées après délibération à la « majorité des 2/3 » de toutes les communes de la Communauté de Communes Flandre Lys.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ledit rapport qui a été joint à la convocation. Celui-ci fera l'objet d'une communication au conseil communautaire, lors de sa prochaine séance, pour approbation et détermination des attributions de compensation versées aux communes.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.